

d'autre part, sur le rôle des Nations-Unies à ce chapitre. Le document a pour objet de relancer les activités du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, de la Cour internationale de justice et du Secrétaire général de l'ONU en matière de prévention.

Le rapport présenté en 1988 par M. Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'ONU, sur les travaux de celle-ci, précise clairement l'orientation à prendre pour activer l'ensemble du système des Nations-Unies; d'ailleurs, précisons qu'au chapitre de la diplomatie préventive, cette orientation a suscité la satisfaction générale des participants à la Session.

Toujours à l'occasion de cet événement, l'Union soviétique a fait un certain nombre de propositions détaillées pour favoriser le renforcement du rôle de l'Organisation, y compris celui des forces de maintien de la paix. L'essentiel de ces propositions a été présenté dans la déclaration de notre ministre des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze, et dans les documents de travail de notre délégation. Nous proposons un ensemble de mesures destinées à renforcer sensiblement les moyens des Nations-Unies aux chapitres de l'établissement et du maintien de la paix et à celui de la prévention des conflits.

Nous préconisons certaines mesures précises pour rendre le Conseil de sécurité plus efficace, mesures qui vont d'une augmentation du nombre de consultations officieuses et de réunions à huis clos, à la tenue de sommets réguliers entre les ministres des Affaires étrangères. Nous jetons en outre un regard neuf sur les fonctions de l'Assemblée générale qui devrait, à notre avis, jouer le rôle d'enceinte où les pays pourraient échanger démocratiquement des idées importantes, en vue essentiellement de s'entendre sur des stratégies et des solutions; l'ONU ne doit pas servir de tribune où les États membres comparent des positions divergentes, font des déclarations ostentatoires et prononcent des discours creux. Nous préconisons par ailleurs que le rôle du Secrétaire général continue d'être renforcé et que ce haut responsable fasse usage de tous les pouvoirs dont il est investi.

Nous estimons que, pour favoriser pratiquement la prévention des conflits et détecter à temps les points de tension dans les relations internationales, dans les domaines politico-militaire et socio-économique, il faut d'abord se faire une idée objective de la situation. Il conviendrait, par conséquent, d'améliorer considérablement la collecte